

**AVIS PUBLIC**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par le soussigné que le règlement numéro 267-2012 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Laurentides concernant les normes sur la protection des zones à risque de mouvement de terrain » adopté par le conseil de la MRC des Laurentides lors de sa séance du 17 mai 2012 est entré en vigueur le 4 juillet 2012 suite à la signification de l'avis émis par le ministre des Affaires municipales et des Régions, monsieur Laurent Lessard, conformément à l'article 66 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Toutes les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau de la MRC des Laurentides sis au 1255, chemin des Lacs, à Saint-Faustin-Lac-Carré, ou au bureau de chaque corporation municipale faisant partie de la municipalité régionale de comté des Laurentides.

Donné à Saint-Faustin-Lac-Carré, ce vingt-quatrième jour du mois de juillet de l'an deux mille douze (24 juillet 2012).

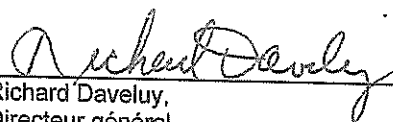
Le directeur général  
et secrétaire-trésorier,

Richard Daveluy

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, résidant à Val-David (Québec), certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie dans le hall d'entrée de l'édifice de la MRC des Laurentides et que j'en ai transmis copie à toutes les municipalités locales conformément à l'article 433 du *Code municipal du Québec*, pour fins de publication.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat à Saint-Faustin-Lac-Carré, ce 24 juillet 2012.

  
Richard Daveluy,  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier

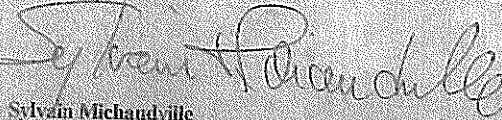
MRClaurentides.qc.ca

1255, chemin des Lacs, Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2 T. 819 425-5555 Téléc. 819 688.6590

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, Secrétaire-trésorier de la Municipalité Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 31 juillet 2012 entre 8 heures et 21 heures.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 31 juillet 2012.

  
Sylvain Michaudville  
Secrétaire-trésorier